

TRANSFORMER LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Former les talents aux métiers de demain

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



DES COMPÉTENCES DE POINTE POUR RELEVER LES GRANDS DÉFIS DU XXI^E SIÈCLE

L'ESSENTIEL

- Préparer les élèves à relever les défis de demain en les formant aux outils et techniques professionnels de pointe et en les aidant à appréhender les mutations contemporaines.
- Des formations et diplômes adaptés qui répondent mieux aux attentes des élèves et aux besoins des professionnels.

L'économie comme le marché du travail connaissent **des transformations majeures** avec l'apparition de nouveaux secteurs d'activités, l'impact de la transition numérique et de la transition énergétique. Ces mutations se traduisent également par **l'évolution des métiers et des compétences**, la montée en puissance de l'entrepreneuriat ou encore l'opportunité de se former tout au long de sa vie.

Le rôle du lycée professionnel est de **préparer les élèves à relever ces défis** en les formant aux outils et techniques professionnelles de pointe, et en les aidant à appréhender les mutations contemporaines.

Pour cela, il est nécessaire :

- d'**adapter les contenus aux réalités économiques** d'aujourd'hui et de demain ;
- d'offrir une **carte de formation adaptée** aux dynamiques des territoires ;
- d'offrir des **formations lisibles** pour les élèves et les familles ;
- d'offrir des **parcours en formation initiale et en formation continue**.

Adapter les contenus aux enjeux économiques d'aujourd'hui et de demain

Dès l'été 2018, le ministère de l'Éducation nationale et les partenaires s'attachent à **revoir les diplômes dans le cadre des commissions professionnelles consultatives** et procéderont aux rénovations nécessaires pour répondre aux défis contemporains.

Il s'agit de tirer toutes les conséquences des mutations technologiques contemporaines sur les différents métiers et donc sur les formations qui y conduisent, tout en valorisant l'humain.

C'est le cas par exemple pour le baccalauréat professionnel Transport ou pour celui de Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, ou encore le baccalauréat professionnel Prothèses dentaires qui vont être très impactés par les évolutions technologiques.

Une carte des formations adaptée aux dynamiques des territoires

Au-delà de l'adaptation des contenus, des formations et des diplômes, l'enjeu est de proposer **une offre de formation professionnelle à la fois attractive et pertinente** tant pour les élèves que pour les professionnels.

- **Développer les formations insérantes**

Dans de nombreux secteurs, les professionnels peinent aujourd'hui à recruter. C'est le cas des services à la personne, par exemple pour les métiers d'accompagnement, de soins et d'aide à domicile, qui se développent en raison de l'allongement de la durée de la vie.

Certains secteurs d'activités sont appelés à se développer au cours des années à venir et vont chercher à recruter à différents niveaux de qualification. C'est le cas du secteur du numérique, de l'énergie ou de l'environnement avec notamment le développement de l'électromobilité, de la gestion des eaux usées ou des déchets, de la production d'énergies renouvelables : le gaz vert, le solaire ou l'éolien.

Pour permettre aux lycéens **de saisir les opportunités qui s'offrent à eux**, il est donc urgent de développer les formations qui répondent à ces enjeux.

- **Transformer les formations qui insèrent le moins**

Certains jeunes diplômés peinent à trouver un emploi en raison :

- de spécialités ne correspondant pas aux dynamiques économiques ;
- d'un niveau de qualification peu adapté ;
- de modalités de formation et de contenus en décalage avec les attentes des professionnels. C'est le cas, par exemple, d'un certain nombre de formations dans le champ du tertiaire administratif.

Pour surmonter ces difficultés, l'éducation nationale propose à ses partenaires de **transformer certains diplômes pour mieux répondre aux besoins contemporains**. Ainsi le baccalauréat professionnel Services de proximité-vie locale peut évoluer pour déboucher sur les métiers de l'animation.

L'enjeu du baccalauréat professionnel Gestion-administration

La filière du baccalauréat professionnel Gestion-administration (GA) est numériquement la plus importante de l'enseignement professionnel : 75 000 élèves.

Cependant, le taux d'insertion des élèves est insuffisant : 34 % des jeunes diplômés sont en emploi sept mois après leur sortie.

Ces formations, qui préparent à des métiers administratifs, ne répondent plus assez aujourd'hui aux attentes des employeurs qui recherchent des compétences plus spécialisées et préfèrent recruter à un plus haut niveau de qualification.

Aussi, dès l'année prochaine, des mesures de transformation sont engagées. Il s'agit :

- **d'adapter les contenus**, avec les professionnels, pour mieux répondre aux attentes des employeurs et favoriser la poursuite d'études. Il s'agit notamment de prendre en compte l'impact du numérique sur les métiers cibles ou encore de « colorer » le parcours en fonction du secteur professionnel en lien avec les besoins du territoire (ex : gestion-administration dans le secteur immobilier) ;
- **de limiter l'offre de formation** et d'inciter les élèves à se tourner vers d'autres formations du secteur tertiaire ou de la production. Dans ce cadre, une attente particulière sera portée à l'évolution professionnelle des professeurs.

Pour répondre à ces défis, l'éducation nationale **propose aux régions** de mener tout au long de l'année 2018-2019 **un travail étroit pour définir des cartes des formations** ambitieuses et attractives. Ce travail en lien avec les branches professionnelles doit prendre en compte les attentes des élèves et de leurs familles ainsi que les besoins des professionnels. Une attention particulière devra être apportée aux niveaux et aux modalités de formation les mieux adaptés à chaque secteur d'activités et à chaque territoire.

Ces évolutions s'accompagnent également d'un **plan de formation des professeurs. Leur expertise sera notamment mise à profit au sein des STS.** Par ailleurs, les opportunités de rencontres en entreprise et dans les campus entre les professeurs et les professionnels seront développées pour partager les évolutions des métiers et des compétences.

VERS DES PARCOURS D'EXCELLENCE ET DE RÉUSSITE

L'ESSENTIEL

- Des parcours adaptés aux besoins de chacun.
- Des diplômes confortés.
- Un accès à l'apprentissage dans tous les lycées professionnels.
- Un accompagnement pour consolider ses apprentissages et préparer son projet d'orientation.
- Une co-intervention entre professeurs d'enseignement général et professionnel pour donner sens et rendre les enseignements plus concrets.

La promotion de l'excellence se traduit par une ambition pour tous les élèves. Elle passe par la **transmission des connaissances professionnelles de pointe**, d'une **culture générale solide** et des **savoir-être de haute tenue**.

La mission de la voie professionnelle est de former des jeunes professionnels qualifiés qui sont aussi des citoyens éclairés.

C'est le lieu où l'on acquiert :

- **l'éthique professionnelle** : ponctualité, assiduité, responsabilité ;
- **la fierté professionnelle** : port de tenue professionnelle, maîtrise du geste, reconnaissance des pairs, etc. ;
- **l'émulation professionnelle** : valorisation des projets collaboratifs, cérémonies de remises de diplômes, participation aux concours, Olympiades, mentorat, parrainages.

Mieux informer les élèves et les familles

La valorisation des parcours professionnels commence dès le collège, avec :

- **une information renforcée aux métiers, aux formations et à leurs taux d'insertion** grâce notamment à l'implication des régions et des professionnels de l'orientation ;
- le **stage de découverte** qui pourra désormais être réalisé dès la classe de quatrième pour les élèves à partir de 14 ans si la famille le souhaite ;
- comme l'a indiqué le Président de la République le 22 mai 2018, **une banque de stages** sera mise en place pour proposer une première découverte du milieu professionnel à 30 000 collégiens des quartiers prioritaires de la ville ;
- une **classe de troisième prépa métiers** qui se substitue à la troisième prépa pro et au Dima et propose un renforcement des stages en entreprise. Elle a vocation à être implantée en collège comme en lycée professionnel ;
- enfin, la lisibilité des formations est améliorée grâce à l'organisation de la classe de seconde^e professionnelle par **grandes familles de métiers**.

Un certificat d'aptitude professionnelle en un, deux ou trois ans

- Le CAP, diplôme national, est conforté dans sa vocation **d'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue, visant l'exercice d'un métier bien identifié.**
- Il propose **des parcours d'accès au diplôme adaptés**, dans leurs durées et leurs modalités, à la diversité de ses publics et aux attentes des professionnels.
- Son obtention permet à ceux qui le souhaitent de poursuivre leur formation, notamment en première professionnelle.

Un parcours personnalisé

En fonction des profils et des besoins des élèves, le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans avec des modalités pédagogiques adaptées :

- **Le parcours en un an** sera notamment proposé à :
 - **des jeunes issus de première ou terminale**, professionnelle, technologique ou générale motivés pour acquérir un CAP ;
 - **des jeunes ayant déjà un diplôme** dispensés à ce titre des épreuves générales ;
 - **des jeunes sortant de troisième**, avec un projet professionnel solide, et un bon niveau scolaire.
- **Le CAP en deux ans** sera proposé **aux élèves issus de troisième** pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides ;
- **Le CAP en trois ans sera proposé aux élèves à besoins particuliers (notamment issus de Segpa ou d'Ulis)**, identifiés par les commissions d'affectation.

Savoir-être et excellence professionnels

Dans la perspective de la rentrée 2019, les programmes des CAP vont être revus pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle comme la formation du citoyen. Cela passe par :

- **une adaptation des référentiels professionnels** dans le cadre des Commissions professionnelles consultatives pour répondre aux mutations technologiques et organisationnelles des métiers ;
- **une rénovation des enseignements généraux** afin de les contextualiser et de les articuler avec les enseignements professionnels pour « donner du sens » aux apprentissages ;
- **une attention renforcée aux savoir-être**, essentiels pour l'insertion professionnelle : transmission des codes culturels et sociaux (capacité à se présenter, s'exprimer, à collaborer et à développer un jugement critique) et de la posture professionnelle (santé, sécurité, prévention des risques, ergonomie, gestes, postures professionnelles ; cadre juridique et réglementaire du contrat de travail, etc.)
- **un test de positionnement** sera mis en place afin d'identifier les besoins en mathématiques et en français des élèves.

À partir d'une analyse de besoins des territoires, l'offre de CAP sera développée en valorisant les parcours mixtes scolaire/apprentissage, **favorables à l'insertion professionnelle. En outre, des doubles cursus seront proposés pour permettre de préparer deux diplômes conjointement.**

Répondre à la grande difficulté scolaire

Sur la base d'une expérimentation en cours dans trois académies, des outils spécifiques seront mis à disposition des enseignants pour leur permettre d'innover pédagogiquement en reliant mieux les enseignements fondamentaux et les compétences professionnelles du CAP.

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

	PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TOTAL sur 2 ans
	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS AU LYCÉE	551 h	494 h	1045 h
...dont enseignement professionnel et français en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont enseignement professionnel et maths en co-intervention	43,5 h	39 h	
...dont réalisation d'un chef d'œuvre	87 h	78 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	6 à 7 semaines de 210 h à 245 h	de 420 h à 490 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	246 h	221 h	467 h
Français, histoire géographie	43,5 h	39 h	
Enseignement moral et civique	14,5 h	13 h	
Mathématiques - sciences	43,5 h	39 h	
Langues vivantes	43,5 h	39 h	
Arts appliqués et culture artistique	29 h	26 h	
EPS	72 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION	101 h	91 h	192 h
TOTAL DES HEURES	de 1108 h à 1143 h	de 1016 h à 1051 h	de 2124 h à 2194 h

Un baccalauréat professionnel plus innovant, plus progressif et plus lisible

Jusqu'ici, la scolarité en lycée professionnel se caractérisait par des emplois du temps particulièrement lourds pour les élèves (jusqu'à 33h30 par semaine). À compter de la rentrée 2019, les cursus sont repensés pour **offrir des parcours plus innovants** :

- **co-intervention** pour donner du sens aux apprentissages ;
- **consolidation et accompagnement** pour répondre aux besoins de chaque élève ;
- **spécialisation progressive** pour sécuriser le choix des élèves.

Familles de métiers

Une famille de métiers rassemble plusieurs spécialités de baccalauréat professionnel regroupées sur la base de compétences professionnelles communes. Cela permet aux élèves d'acquérir un premier socle professionnel, tout en découvrant les enjeux et les métiers d'un secteur d'activité.

Une quinzaine de familles pourra être proposée, du type :

Métiers de l'aéronautique

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

Métiers du numérique et de la transition énergétique

Métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules

Métiers du pilotage d'installations automatisées

Métiers des industries graphiques et de la communication

Métiers du bois

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Métiers de la beauté et du bien-être

Métiers de la gestion administrative, du transport, de la logistique et de la sécurité

Métiers de la relation client

Métiers de l'hôtellerie-restauration, tourisme

Métiers de bouche

Certaines spécialités ne relèvent pas de familles de métier en raison de leur spécificité.

Exemples

Seconde Métiers de l'hôtellerie-restauration, regroupant les spécialités Cuisine et Commercialisation et services en restauration ;

Seconde Métiers de la construction durable et des travaux publics regroupant les spécialités Travaux publics ; Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre ; Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie, option B Charpente, option C Couverture ; Menuiserie-aluminium-verre ; Aménagement et finitions du bâtiment ; Ouvrages du bâtiment : Métallerie.

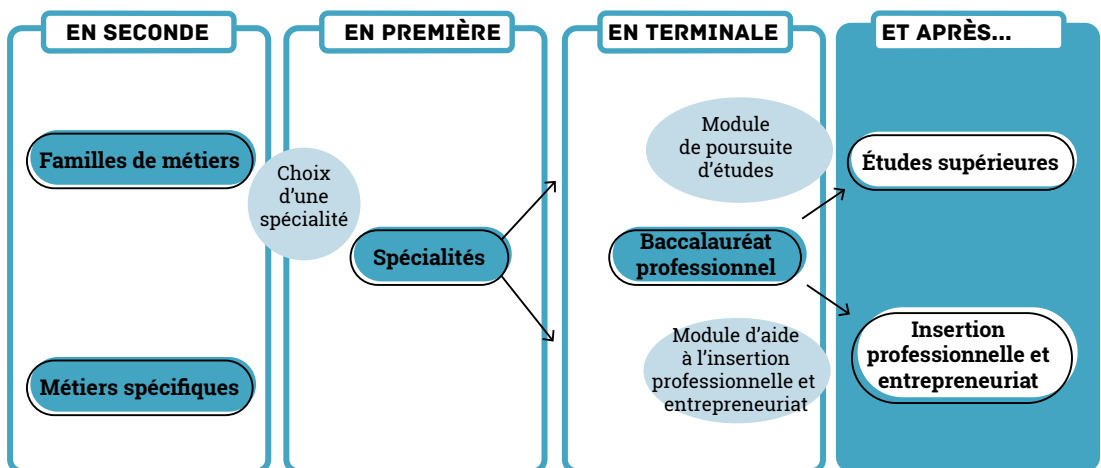
Méthode

Dès l'été, en lien avec le ministère du Travail, le ministère de l'Éducation nationale se réunira avec les branches professionnelles pour définir les familles de métiers proposées à la rentrée 2019.

Le parcours de l'élève

- **En fin de troisième**, les élèves choisissent une famille de métiers qui regroupe des compétences professionnelles communes à des spécialités de baccalauréat.
- **En seconde professionnelle :**
 - **Dès la rentrée 2018**, l'élève passe un test de positionnement en langue française et en mathématiques.
 - **Au cours de l'année de seconde**, l'élève acquiert les compétences professionnelles et passe 4 à 6 semaines en entreprise.
 - **À la fin de la seconde**, il choisit sa spécialité en vue de son passage en première.
- **En première professionnelle :**
 - L'élève approfondit les compétences professionnelles.
 - Son temps de formation en milieu professionnel s'accroît de 6 à 8 semaines.
 - Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat.
- **En terminale professionnelle :**
 - L'élève poursuit sa spécialité.
 - **Pour mieux accompagner la réussite des élèves de la voie professionnelle dans l'enseignement supérieur, des classes passerelles sont créées en BTS avec 2000 places dès la rentrée 2018.**
 - L'élève choisit entre :
 - **un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat** pour faciliter son entrée dans l'emploi : rédaction de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens de recrutement ;
 - **un module de poursuite d'études** s'il souhaite continuer sa formation après le baccalauréat : préparation aux attentes de l'enseignement supérieur.
 - La durée de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Ce parcours renouvelé se traduit par de nouvelles dynamiques pédagogiques :

- dans la tradition d'innovation pédagogique propre à la voie professionnelle, **la co-intervention** des professeurs d'enseignement général et d'enseignement professionnel est renforcée. L'objectif est de **donner plus de sens aux enseignements généraux en les rendant concrets pour les élèves dans une perspective professionnelle** ;
- tout au long de son parcours au lycée professionnel, **le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef d'œuvre »**, qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury. Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel. Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle ;
- **chaque lycéen bénéficie d'un temps renforcé dédié à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir**. Ce temps sera consacré :
 - **en seconde**, au renforcement en français et en mathématiques, et au choix de la spécialité ;
 - **en première**, à la consolidation des acquis et à la réflexion sur le projet d'avenir ;
 - **en terminale**, à une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ou à la poursuite d'études en fonction du choix du lycéen.

Comme pour le CAP, les enseignements professionnels sont adaptés en dialogue avec les professionnels afin d'intégrer pleinement les mutations contemporaines.

Une expérimentation pour se former différemment

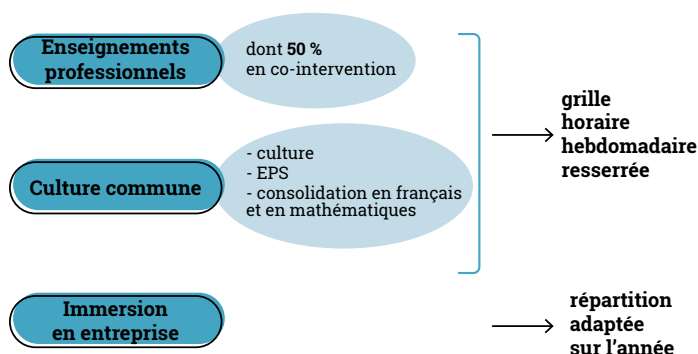
Pour permettre aux équipes éducatives **d'aller plus loin dans les nouvelles formes de scolarisation au lycée professionnel**, le ministère de l'Éducation nationale lancera un appel à projets pour expérimenter des organisations pédagogiques très innovantes.

Des établissements volontaires, à l'échelle d'une ou de plusieurs spécialités de baccalauréat, sur une année ou sur un cycle complet, pourront **élaborer une grille horaire originale et adaptée** au plus près des besoins de leurs élèves.

Les principes de cette expérimentation seront fondés sur :

- une intégration des enseignements professionnels et généraux dispensés, pour moitié, en co-intervention par les professeurs ;
- un enseignement de culture générale et d'EPS renforcé et la consolidation en langue française et en mathématiques ;
- un allègement du temps d'enseignement hebdomadaire ;
- une immersion en entreprise pourra être organisée par semaine ou par journées selon la spécialité professionnelle et le tissu local des entreprises.

Pour mettre en œuvre cette expérimentation, **les équipes bénéficieront d'un accompagnement renforcé** des corps d'inspection. **Une évaluation spécifique sera mise en place** dans l'objectif d'en mesurer les effets : qualité des apprentissages, devenir scolaire et professionnel des élèves, attractivité, satisfaction des élèves et de leurs professeurs, effet sur les rythmes et la qualité des apprentissages.



LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE	TOTAL sur 3 ans
	volume annuel	volume annuel	volume annuel	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450 h	420 h	390 h	1260 h
...dont enseignements professionnels et français en co-intervention	30 h	28 h	13 h	
...dont enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	30 h	14 h	13 h	
...dont réalisation de projet / chef d'œuvre	-	56 h	52 h	
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines de 140 h à 210 h	6 à 8 semaines de 210 h à 280 h	8 semaines 280 h	de 630 h à 770 h
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	345 h	322 h	299 h	966 h
Français, histoire géographie et enseignement moral et civique	105 h	84 h	78 h	
Mathématiques	45 h	56 h	39 h	
Langue vivante A	60 h	56 h	52 h	
Sciences ou langue vivante B (selon les spécialités)	30 h	28 h	39 h	
Arts appliqués	30 h	28 h	26 h	
EPS	75 h	70 h	65 h	
CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION *	105 h	98 h	91 h **	294 h
TOTAL DES HEURES	de 1040 h à 1110 h	de 1050 h à 1120 h	1060 h	de 3150 h à 3290 h

* y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction du test de positionnement

** en terminale : a) insertion professionnelle (recherche, CV, préparation entretien, etc.) ; b) poursuite d'études (renforcement méthodologique, etc.)

Pro-Fan : la recherche et l'expérimentation au service de la voie professionnelle

Le travail collaboratif, la créativité, la prise d'initiative dans des environnements de plus en plus digitaux constituent une révolution d'ampleur dans bien des métiers. Pour continuer à former de bons professionnels, le lycée professionnel doit relever ce défi.

Financé par le programme d'investissements d'avenir (PIA) mis en œuvre par le Gouvernement, le Programme d'expérimentations Pro-Fan vise à développer et diffuser, dans le cadre d'une démarche scientifique rigoureuse, l'apprentissage de ces nouvelles compétences.

- **109 lycées professionnels** sont ainsi mobilisés dans 3 filières de baccalauréat professionnel : accompagnement, soins et services à la personne, métiers de l'électricité et de leurs environnements connectés, commerce.
- **En 2017-2018**, ce sont plus de 4 600 élèves en classe de première qui participent aux activités du protocole expérimental mis en place.
- **Pendant trois années scolaires**, 1 000 classes répondront, dans le strict respect des contenus de programme, à différentes modalités d'enseignement et d'apprentissage en français, mathématiques et enseignement professionnel de spécialité.
- **7 laboratoires de recherche**, français et helvétiques, représentant 26 chercheurs, doctorants et ingénieurs sont mobilisés par cette action.

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, ProFan développe un campus. Adossé à deux laboratoires associés au CNRS, dans le domaine de l'informatique et des sciences de la cognition, un projet de robotique humanoïde et de développement de l'intelligence artificielle associera les élèves d'une école d'ingénieur informatique (Isima) et les élèves d'un lycée des métiers du numérique et de l'informatique (lycée Lafayette, BTS et baccalauréat professionnel).

Offrir de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels

Le développement de l'apprentissage porté par le Gouvernement passe par une **meilleure articulation et une réversibilité des modalités de formation** :

- le défi est en effet de faciliter le passage de la voie scolaire à l'apprentissage ;
- en sens inverse, le passage de l'apprentissage vers la voie scolaire doit être sécurisé.

Permettre que chaque lycée professionnel puisse accueillir des apprentis constitue la réponse à ce défi car cela permet à la fois d'offrir une **diversité de parcours** aux élèves et de **sécuriser les transitions** entre les deux modalités de formation.

Un dispositif renforcé de mobilité internationale

Une unité facultative de mobilité a été créée en 2014 à titre expérimental en baccalauréat professionnel pour permettre d'évaluer les acquis des élèves qui ont bénéficié de formations en Europe. L'évaluation repose à la fois sur le contrôle en cours de formation et un temps d'évaluation en contexte transnational.

Près de 4 000 candidats ont présenté cette épreuve en 2015, près de 6 000 en 2016, 7 000 en 2017. Facteur d'attractivité du baccalauréat professionnel et d'ouverture sur le monde, cette épreuve sera pérennisée, étendue à une zone géographique plus large, notamment pour faciliter sa mise en œuvre dans les Drom Com. Cette épreuve sera développée pour d'autres diplômes.

Les objectifs présentés par le Président de la République en Sorbonne le 26 septembre 2017 et le développement à venir du programme Erasmus+ vont contribuer au développement de la mobilité des élèves de voie professionnelle, comme des apprentis.

Moderniser et simplifier l'évaluation

Les examens nationaux du CAP et du baccalauréat professionnel combinent des épreuves ponctuelles en dernière année et des épreuves en cours de formation. Or, l'évaluation au lycée professionnel est souvent considérée comme trop lourde.

Les modalités d'évaluation vont évoluer. **Le contrôle en cours de formation sera rénové et simplifié.**

Des épreuves d'enseignement général et professionnel sont instaurées en fin de première. Les candidats ayant obtenu au moins la moyenne à ces épreuves anticipées se voient délivrer **un diplôme intermédiaire** qui valorise l'engagement et le travail des lycéens. La présentation du chef-d'œuvre fera l'objet d'une épreuve en terminale.

Pour tous les diplômes professionnels, les candidats ajournés à l'examen peuvent se voir délivrer, selon le modèle déjà en œuvre pour les adultes en formation continue, des **attestations de blocs de compétences** pour les épreuves auxquelles ils ont obtenu au moins la moyenne. Ces attestations favorisent le retour en formation à n'importe quel moment de la carrière professionnelle.

Les lycées professionnels engagés pour la formation tout au long de la vie

Dans un contexte où la formation tout au long de la vie est fondamentale, l'éducation nationale forme des jeunes et des adultes sans emploi et sans qualification aux compétences fondamentales et à l'exercice des métiers dans le cadre des plans régionaux de formation et du Plan investissement compétences. Ils forment aussi les salariés des entreprises.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une voie d'accès au diplôme particulièrement adaptée à tous ceux qui souhaitent obtenir un CAP, un baccalauréat professionnel ou un BTS et qui ont déjà travaillé. Le dossier à présenter pour faire reconnaître ses acquis est considérablement simplifié dès l'été 2018.

Réforme du baccalauréat général, technologique et professionnel, des ambitions communes pour la réussite des jeunes

Dès la rentrée 2018

- un **test de positionnement en tout début de seconde** qui permet à chacun de faire le point sur ses acquis, ses besoins et de bénéficier le cas échéant d'une consolidation des connaissances fondamentales en français et en mathématiques ;
- un **accompagnement à l'orientation** chaque année pour construire son projet.

À partir de 2019, dans le cadre du nouveau lycée général, technologique et professionnel

Dans les trois voies : les parcours sont plus progressifs et plus personnalisés. Un temps dédié à l'orientation permet à chaque élève d'être accompagné pour concevoir son projet d'études.

Deux temps forts de l'orientation :

- **en fin de seconde**, pour choisir ses spécialités en première générale et technologique et pour choisir ou confirmer sa spécialité en première professionnelle ;
- **en terminale**, spécialisation et projection vers l'avenir.

Des programmes d'enseignement qui répondent aux mutations contemporaines.

L'accentuation de la **pédagogie de projet** avec le grand oral au lycée général et technologique, et avec un chef-d'œuvre au lycée professionnel.

Une évaluation tout au long du parcours.